



SAEM Remontées Mécaniques du Mont-Dore

Conditions générales de vente sur internet des billets d'accès pour la tyrolienne à virages du Mont-Dore

Article 1 : Généralités

La validation d'une commande auprès de la SAEM Remontées Mécaniques du Mont-Dore implique l'adhésion du client aux présentes conditions particulières de vente et aux conditions générales de vente et d'utilisation de titres de transport de remontées mécaniques de la SAEM Remontées Mécaniques du Mont-Dore. Les présentes conditions régissent la vente en ligne par la SAEM Remontées Mécaniques du Mont-Dore de billets de « Tyrolienne à virages » sur www.lemontdore.axess.shop. Aucune disposition contraire aux conditions de vente ne saurait être opposée à la SAEM Remontées Mécaniques du Mont-Dore si elle n'a pas été préalablement et expressément acceptée par la SAEM Remontées Mécaniques du Mont-Dore. Si une condition venait à faire défaut, elle serait considérée être régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente à distance dont les sociétés ont leur siège en France. Ces conditions de vente pourront être modifiées unilatéralement par la SAEM Remontées Mécaniques du Mont-Dore sans préavis. Les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

Article 2 : La Tyrolienne à virages

Le produit vendu correspond à une descente sur le parcours identifié de la tyrolienne à virages du Mont-Dore ; Le coût de l'activité est de 30 euros. L'accès à la tyrolienne est ouvert à toutes personnes dont le poids est supérieur à 40 kg et au maximum 120kg et dont la taille est supérieure à 1 m 30 et au maximum 2 m 05. Dans le cadre de la pratique de l'activité, il est impératif de consulter le règlement intérieur, en annexe de ces conditions générales de vente.

Article 5 : Tarifs

Les tarifs indiqués lors du passage de la commande sont en Euros. Les prestations sont facturées TTC (toutes taxes comprises). La SAEM Remontées Mécaniques du Mont-Dore se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment sans préavis. Les tarifs indiqués sur le site sont les tarifs standards. Les produits commandés demeurent la propriété de la SAEM Remontées Mécaniques du Mont-Dore jusqu'au paiement intégral du prix.

Article 6 : Modalités de paiement

Le prix est exigible à la commande et les paiements sont effectués par carte bancaire (CB, Visa, Mastercard) via un paiement sécurisé. A aucun moment l'exploitant n'a connaissance des numéros que le client doit fournir. L'exploitant est seulement avisé par l'établissement bancaire qu'un virement correspondant au montant de la commande a été effectué sur son compte.

Article 7 : Paiement sécurisé

Le paiement sécurisé par carte bancaire est effectué par la Banque Populaire via Cyber Plus, le serveur de paiement sécurisé "on line" de la banque Populaire. Le paiement est effectué en TPE virtuel à paiement immédiat. Les commandes de produits SAEM Remontées Mécaniques du Mont-Dore payés par carte bancaire seront confirmées une fois qu'elles ont fait l'objet d'un accord de la part de l'organisme bancaire. Le refus de l'autorisation de débit du compte bancaire du client par sa banque entraîne de ce fait l'annulation du processus de commande.

Article 8 : Validation de commande

Toute commande vaut acceptation des tarifs et description des services. Les données enregistrées par la SAEM Remontées Mécaniques du Mont-Dore et par le système de paiement Cyber Plus de la Banque Populaire constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées entre la SAEM Remontées Mécaniques du Mont-Dore et les clients. Toute commande n'est définitivement confirmée et n'engage la SAEM Remontées Mécaniques du Mont-Dore qu'à réception de l'e-mail confirmant que la commande a été prise en compte.

Article 9 - Commande et exécution de la commande

Après avoir satisfait à l'ensemble des requêtes sollicitées par le site de la part de l'acheteur en ligne pour établir le bon de commande, le client valide sa commande lorsqu'il active le lien « Confirmez votre commande » en bas de la page. Il accepte alors de manière définitive et irrévocable le processus de commande ainsi que les présentes conditions de vente, propres à la réservation de la tyrolienne à virages.

Article 10 : Rétractation



En application de l'article L121-20-4 du Code de la consommation : La vente des titres de transport n'est pas soumise à l'application du droit de rétractation prévu aux articles L121-20 et suivants du Code de la consommation en matière de vente à distance.

Article 11 : Modification / annulation de commande

Une fois la réservation confirmée par le client, le produit commandé ne peut ni être remboursé, ni repris, ni échangé. De même, aucune modification ne pourra être apportée à la commande

Article 14 : Perte ou vol des forfaits

En cas de perte ou de vol, seuls les forfaits sur support mains libres peuvent faire l'objet de la délivrance d'un duplicata sur présentation de l'e-mail de confirmation de commande, mentionnant la référence de la commande, et une pièce d'identité en vigueur, avec application des frais administratifs de 10€ + 2€ pour le remplacement du support mains libres et d'une journée de carence. Les cartes Mains Libres qui ont été perdues ou volées seront bloquées et non remboursables.

Article 15 : Interruption de service

En cas d'interruption du service, le titulaire d'une réservation Tyrolienne peut se voir proposer un report ou un remboursement du titre sauf pour les détenteurs de titre suite à bon cadeau ceux-ci seront reportés d'un an.

Article 16 : COVID-19 Respect des mesures et règles sanitaires

Dans le cadre de l'urgence sanitaire pour faire face à l'épidémie de Covid19, la SAEM Remontées Mécaniques du Mont-Dore a mis en place des dispositions particulières répondant aux prescriptions réglementaires et communique sur les mesures d'hygiène et de distanciation sociale. Le titulaire d'un titre est tenu de respecter ces prescriptions réglementaires et mesures sanitaires, consignes écrites ou verbales qui lui seront transmises et dispensées par la SAEM Mont Dore et par son personnel en amont comme au cours de sa présence sur le site.

Article 17 : Contact

Pour toute information, notre service vente en ligne est à votre disposition : venterm@sancy-montdore.fr

Article 18 : Propriété intellectuelle

Tous les éléments du site de la SAEM Remontées Mécaniques du Mont-Dore <http://mont-dore.sancy.com> sont et restent la propriété intellectuelle exclusive de la SAEM Remontées Mécaniques du Mont-Dore et de l'Office de Tourisme du Massif du Sancy. Personne n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site. Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord exprès de la SAEM Remontées Mécaniques du Mont-Dore.

Article 19 : Responsabilité

SAEM Remontées Mécaniques du Mont-Dore n'a, pour toutes les étapes d'accès au site, du processus de commande, de la livraison ou des services postérieurs, qu'une obligation de moyens. La responsabilité de la SAEM Remontées Mécaniques du Mont-Dore ne saurait être engagée pour tout inconvénient ou dommage inhérent à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture du service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques, ou de tout fait qualifiée de force majeure, conformément à la jurisprudence. La SAEM Remontées Mécaniques du Mont-Dore ne saurait être tenue pour responsable de l'inexécution du contrat en cas de force majeure, perturbation ou grève totale ou partielle, notamment des services postaux ou des moyens de transport, en cas d'inondations ou d'incendies.

Article 19 : Preuve

La fourniture du numéro de carte bancaire et la validation finale de la commande vaudront preuve de l'intégralité de ladite commande conformément aux dispositions de la loi n°2000.230 du 13 mars 2000 et vaudront exigibilité des sommes engagées par la saisie des articles figurant sur le bon de commande.

Article 20 : Informatique et libertés

Les informations concernant le client, transmises lors de la commande, sont recueillies par la SAEM Remontées Mécaniques du Mont-Dore et de l'Office de Tourisme du Massif du Sancy.

Conformément à l'article 34 de la loi n° 78.17 du 6 janvier 1978 "Informatique et Libertés", le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent. Si le client souhaite exercer son droit en s'adressant par courrier à la SAEM Remontées Mécaniques du Mont-Dore, service de vente en ligne.

Article 21 : Règlement des litiges

Le présent contrat est soumis à la loi française. En conséquence et en cas de difficulté d'interprétation / d'application de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales de vente, il conviendra de se référer expressément et exclusivement à la version française. Toute réclamation doit être adressée à



Remontées Mécaniques du MONT-DORE – Pied du SANCY -63240 LE MONT DORE dans un délai de 2 mois suivant la survenance de l'événement à l'origine de ladite réclamation, sans préjudice des voies et délais légaux pour agir en justice. A défaut de réponse satisfaisante, le consommateur a la possibilité de saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage (MTV - BP 80303 – 75823 PARIS Cedex 17) selon les modalités fixées sur le site internet www.mtv.travel. L'avis rendu par le médiateur ne s'impose pas aux parties au contrat. A défaut de règlement amiable, le litige peut être porté devant les juridictions compétentes.

Société anonyme d'économie mixte (ci-après SAEM Remontées Mécaniques du Mont-Dore) – SAEM au capital social de 702 510 € - RCS CLERMONT FERRAND 91D29 - ID TVA FR93380414821 - Siège social : Pied du Sancy – 63240 le Mont Dore Tél.:04.73.65.02.73

ANNEXE - Règlement intérieur de la tyrolienne à virages du Mont-Dore.

1. L'accès au parcours est réservé uniquement à la clientèle ayant acquitté son droit d'entrée. Hors de ce cadre, l'accès est strictement interdit.
2. L'accès au parcours est compris dans une prestation payante incluant : le matériel, l'encadrement et la surveillance effectué par le personnel encadrant.
3. Le parcours est ouvert :
 - Aux adultes (à partir de 16 ans)
 - Aux enfants (sous la responsabilité d'un adulte)
 - Aux personnes d'un poids minimum de 40 kg, d'un poids maximum de 120 kg, d'une taille minimum de 1 mètre 30 et d'une taille maximale de 2 mètres 05.

En accédant au parcours, tous les utilisateurs acceptent implicitement et dans son intégralité le présent règlement.

4. Seuls les équipements de protection individuelle fournis par l'exploitant sont autorisés : baudrier, longe, connecteur, poulie, casque.
5. La mise en place du matériel, son réglage et son contrôle par l'encadrement technique est obligatoire avant le départ.
6. Les consignes de sécurité et d'évolution sur le parcours sont données par l'encadrement technique avant le départ. Ces instructions sont obligatoires pour chaque participant, quel que soit son niveau : maniement du matériel, technique de protection individuelle, etc.

Nous nous réservons le droit de refuser une personne jugée inapte à effectuer le parcours.

7. L'accès au parcours sera autorisé en autonomie et sous l'entière responsabilité des participants.
8. Les participants sont responsables de l'application stricte des consignes de sécurité.
9. Une seule personne à la fois est autorisée sur le parcours de la tyrolienne à virages. L'encadrement technique est le seul personnel compétent à autoriser un départ sur le parcours.
10. Toute personne ayant un comportement dangereux, créant un risque pour elle ou autrui, sera exclue du parc.
11. Il est interdit de jeter des objets durant la progression sur le parcours et également de jeter par terre des papiers ou autre détritrus nuisant à l'environnement.
12. Il est STRICTEMENT INTERDIT de fumer sur le parcours
13. Les visiteurs suivant le parcours par les chemins doivent obligatoirement rester sur les cheminements balisés
14. Un vestiaire est à votre disposition. La direction décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans l'enceinte du parc.
15. L'activité est interdite aux femmes enceintes, aux personnes à risque cardiaque, présentant un traumatisme ou en mauvaise condition physique.
16. Tout participant s'engage à ne pas pratiquer sous l'emprise d'alcool, de produit stupéfiant ou médicamenteux pouvant nuire à la vigilance. Il s'engage également à être assuré en responsabilité civile.